

ISSN 1769 - 4000

N° 71 - MATÉRIEL n° 4

Sur www.fntp.fr le 26 juillet 2018 – [Abonnez-vous](#)

MISE EN PLACE D'ACCÈS MOTORISÉS SUR LES GRUES A TOUR

L'essentiel

Les organisations CISMA, DLR, UMGO-FFB et FNTF ont publié un guide interprofessionnel d'information pour la fourniture, la mise en place, la mise en service et l'utilisation d'accès motorisés installés sur les grues à tour.

Ce guide a pour objectif d'aider tous les chefs d'entreprises à satisfaire leurs obligations en matière de sécurité et en particulier pour la mise en œuvre des principes fixés par la nouvelle recommandation de la CNAM R495 concernant l'accès au poste de conduite des grues à tour.

Le document expose les missions et les responsabilités de chacun en cas de location ou d'achat d'équipements. Il décrit notamment les conditions d'adéquation technique entre les accès motorisés d'une part, et les mâtures de grues à tour, d'autre part, ainsi que les conditions de montage et la formation du personnel.

Le document est disponible sur en téléchargement gratuit [sur le site de la FNTF, rubrique INFODOC – MATÉRIEL](#).

TEXTE DE RÉFÉRENCE :

Recommandation CNAM R 495 « Amélioration des conditions de travail dans les grues à tour »

Contact : materiel@fntp.fr